

Paul Jeanstean

Député de Maine et Loire

Vous pouvez compter
sur moi ...



Lundi 9 Mai 2011

RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ

Pour justifier l'inéluctable augmentation des impôts de la Ville d'Angers, dont il est le Maire, et de l'Agglomération Angers Loire Métropole, qu'il préside, Jean-Claude ANTONINI met constamment en avant le désengagement de l'État. Cela m'inspire deux types de réflexions :

- I) Faut-il rappeler que la France doit assumer une dette de 1 600 milliards d'euros, parce que depuis 1975 tous les gouvernements, de droite comme de gauche, ont présenté des budgets en déficit ? Faut-il rappeler également que nos finances publiques ont été particulièrement mises à contribution pour amortir les conséquences sociales et économiques de la crise de 2008 ?

En matière de finances publiques, il y a deux façons de revenir à l'équilibre : soit augmenter les recettes, c'est-à-dire la fiscalité, et les classes moyennes sont pénalisées, soit diminuer les dépenses – voie que choisit courageusement le Gouvernement –. La France doit faire preuve de vertu budgétaire, ce qui nécessite la mobilisation de tous : État, régimes sociaux et collectivités territoriales qui doivent également prendre part à cet effort partagé. Ne pas vouloir y participer c'est laisser aux générations futures dettes et déficits. Est-ce cela que nous voulons ?

- II) A examiner de plus près les budgets d'Angers et d'Angers Loire Métropole, l'on observe que Jean-Claude ANTONINI se décharge aisément sur l'État du poids de ses propres responsabilités.

Il est facile de dire que l'État se désengage vis-à-vis du budget municipal parce que la dotation de fonctionnement a baissé de 820 000 euros, et d'omettre que, dans le même temps, la dotation de solidarité urbaine augmente de 770 000 euros. Au total, les dotations versées par l'État à la Ville d'Angers s'élèvent à 56,8 millions d'euros en 2011 contre 55,5 millions d'euros en 2010.

Il est facile de dire que l'État se désengage alors que la dotation de fonctionnement et les compensations fiscales pour Angers Loire Métropole passent de 37,2 millions d'euros en 2010 à 37,8 millions d'euros en 2011.

Il est facile de dire que la réforme de la taxe professionnelle va priver Angers Loire Métropole de ressources, quand le produit fiscal de la nouvelle taxe sera de 2 millions supérieur à celui de l'an passé.

Il est facile de dire que les dotations de l'État sont gelées en valeur et d'oublier de préciser que les bases fiscales sont valorisées de 2 %.

Il est facile de dire que l'État se désengage quand la Ville d'Angers a bénéficié d'une subvention de 67 millions d'euros de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour réhabiliter et reconstruire 5 quartiers, faisant ainsi d'Angers l'une des villes de province les plus aidées par l'ANRU.

Il est facile de dire que l'État se désengage alors qu'il va construire un nouveau centre pénitentiaire, libérant ainsi au cœur de la cité une surface foncière importante pour la ville, permettant de valoriser ce quartier.

Il est facile d'oublier de dire qu'Angers fait partie des villes de France où la taxe foncière est la plus élevée, ce qui n'aide pas les angevins à accéder à la propriété.

Il est facile de dire que l'État se désengage et qu'il faut donc augmenter les impôts quand le coût de construction du tramway a été très largement sous estimé, 200 millions d'euros contre 370 millions d'euros en réalité.

Il est facile de dire que l'État se désengage quand il verse 30 millions d'euros de subvention pour le financement du tramway. Si l'État est un si mauvais partenaire, pourquoi Jean-Claude ANTONINI invite-t-il le Président de la République à son inauguration?

Il est facile de dire que l'État se désengage et d'annoncer dans le même temps la création d'un centre aquatique d'un coût faramineux de 34 millions d'euros, (en espérant que ce coût ne suivra pas la même progression que celui du tramway).

Il est facile de dire que l'État se désengage en supprimant la police de proximité, ce qui obligerait la Ville d'Angers à engager cinq policiers municipaux (encore faudrait-il que les policiers municipaux soient mieux répartis sur les différents créneaux horaires et quartiers de la ville). En réalité, non seulement il n'y a pas de baisse du nombre des fonctionnaires de police, mais 8 postes supplémentaires ont été créés au cours de l'année écoulée.

Il est facile de dire que l'État se désengage parce que sa contribution au Contrat Urbain de Cohésion sociale (CUCS) diminue. Or, la finalité des CUCS est d'initier des actions innovantes et non, comme le fait la ville d'Angers, de financer des actions sur le long terme. Si ces actions ont du succès, c'est à la Ville, et non à l'État, d'en assumer ensuite le financement.

Il est facile de dire que l'État se désengage parce que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) diminue sa participation au contrat enfance-jeunesse. Mais alors, il faut signaler que la Ville d'Angers a bénéficié durant plusieurs années d'une participation de la CAF à hauteur de 70 %. C'était un montant bien supérieur à ce que percevaient les autres collectivités du département. Aujourd'hui, le taux de participation revient dans la moyenne.

Que le Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole, augmente les impôts, c'est son choix et le résultat de ses arbitrages politiques. Mais, de grâce, qu'il ne cherche pas d'excuses ailleurs. Il est responsable de la gestion des finances municipales et communautaires. La noblesse du mandat d'élu, c'est de prendre des décisions et de les assumer.

Paul JEANNETEAU